



## MINISTÈRE DES ARMÉES



FORCES FRANÇAISES  
STATIONNÉES A DJIBOUTI



DIRECTION DU COMMISSARIAT  
D'OUTRE-MER A DJIBOUTI

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 04/2019 AU PROFIT DES FORCES FRANÇAISES STATIONNEES A DJIBOUTI

#### 1. POUVOIR ADJUDICATEUR

MINISTÈRE DES ARMÉES  
Direction du commissariat d'outre-mer à Djibouti  
Bureau Achats-Marchés - SP 40074 – 00200 HUB ARMEES

#### 2. INFORMATIONS SUR LA CONSULTATION N° 04/2019

##### 2.1 Objet

La présente consultation a pour objet « Prestation de traitements contre les nuisibles et les parasites au profit des Forces Françaises stationnées à Djibouti (FFDJ) ».

CPV n ° 90923000-3 : Services de dératisation

##### 2.2 Information sur les lots

La consultation comprend 05 postes nommés comme suit :

- Poste 1 : Le nettoyage, la désinfection et l'éradication des nuisibles ;
- Poste 2 : La destruction des volants ;
- Poste 3 : Le dépigeonnage et la lutte contre les corbeaux ;
- Poste 4 : La lutte contre les reptiles ;
- Poste 5 : L'expulsion des animaux errants.

##### 2.3 Durée

Le contrat est passé pour une durée de 1 an reconductible 2 fois.

##### 2.4 Quantité ou étendue globale

La consultation donnera lieu à la notification d'un contrat exécuté par émission de bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum de 150 000 000 HT Djf annuel.

##### 2.5 Modalités essentielles de financement et de paiement

Les paiements se feront par mandat administratif à partir du système d'information financier Chorus. Budget du Ministère des Armées.

#### 3. PROCÉDURE DE PASSATION

Le contrat est passé selon une procédure négociée avec publicité et mise en concurrence.

#### 4. CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères d'attribution sont les suivants : 60% prix et 40 % technique.

#### 5. DATE LIMITE DE DEPÔT DES PLIS

*Jeudi 28 mars 2019 avant 12H00 (dernier délai).*

#### 6. LIEU OÙ L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être :

- retiré auprès du Bureau Achats-Marchés de la Direction du commissariat d'outre-mer de Djibouti (DICOM/GS/FFDJ), Bat 002-B30 aux horaires suivants : du dimanche au jeudi de 7h00 à 12h30 et le lundi de 14h15 à 17h00.

Ou

- transmis par courriel sur demande de l'intéressé aux adresses suivantes :  
[yannick.vannier@intradef.gouv.fr](mailto:yannick.vannier@intradef.gouv.fr) (21.45.10.88) et [severine.le-rousseau@intradef.gouv.fr](mailto:severine.le-rousseau@intradef.gouv.fr) (21.45.10.85)